

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 16-juil.-2022

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Albaugh MCPA Ester 600

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 32311

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 32311

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH , LLC Ankeny, IA 50211

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

CANUTEC (613) 996-6666

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Attention

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion Nocif par inhalation Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés et les layer avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro	Date de dépôt LCRMD
			d'enregistrement en	et date de la dérogation
			vertu de la Loi sur le	accordée (s'il y a lieu)
			contrôle des	
			renseignements relatifs	
			aux matières	
			dangereuses (no	
			d'enregistrement	
			LCRMD)	
MCPA Ethylhexyl Ester	29450-45-1	61.11-64.89	-	

Petroleum distillates, hydrotreated light	64742-47-8	2.38-2.62	-	
Other Ingredients	PROPRIETARY	>5.0	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la

respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins

médicaux.

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, Contact avec les yeux

> pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation

évolue et persiste.

Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la Contact avec la peau

peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une Ingestion

personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Équipement de protection

premiers soins

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer que le personnel individuelle pour les intervenants en médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8

pour plus de renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut causer une rougeur et un larmoiement

des yeux. Sensation de brûlure. Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des

symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

AVERTISSEMENT: L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se Incendie majeur

révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact

avec la peau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge

électrostatique

Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de

la portée des enfants. Garder sous clef.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Elimited a expedition				
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Petroleum distillates,		TWA: 200 mg/m ³		
hydrotreated light		Skin		

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le

produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide **Aspect** Liquide

Couleurtransparent AmbreOdeurlégèrement aromatiqueSeuil olfactifAucune donnée disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pH 3.5 - 4.5 @1%

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun connu

congélation

Point d'ébullition / intervalle Aucune donnée disponible Aucun connu

d'ébullition

Point d'éclair> 100 °C / 212 °FAucun connuTaux d'évaporationAucune donnée disponibleAucun connuInflammabilité (solide, gaz)Aucune donnée disponibleAucun connuLimites d'inflammabilité dans l'airAucun connu

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucun connu Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun connu Aucune donnée disponible Aucun connu Densité relative Solubilité dans l'eau Aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible Aucun connu Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucun connu Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Aucun connu Température de décomposition Aucun connu

Viscosité cinématique

Viscosité dynamique

Aucune donnée disponible

Aucun connu

Aucune donnée disponible

Aucun connu

<u>Autres renseignements</u>

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse moléculaire
Teneur en COV (%)

Aucun renseignement disponible.
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune renseignement disponible

Masse volumique du liquide 1.04-1.08

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

dangereux

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

InhalationAucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (sur la base des

composants).

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une

rougeur, une démangeaison et une douleur.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée de test

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la base des composants). Peut causer une irritation. Un contact prolongé peut causer une

rougeur et une irritation. Peut être nocif par contact cutané.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une

ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la

diarrhée. Nocif en cas d'ingestion. (sur la base des composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut causer une rougeur et un larmoiement

des yeux. Toux ou respiration sifflante.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Toxicité aiguë inconnue

 DL50 par voie orale
 > 1000 mg/kg

 DL50 par voie cutanée
 > 2000 mg/kg

 CL50 par inhalation
 > 2.5 mg/l

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation	
MCPA Ethylhexyl Ester	= 1300 mg/kg (Rat)	-	-	
Petroleum distillates, hydrotreated light	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h	

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Irrite modérément les yeux.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Sensibilisant potentiel.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible. STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible. STOT - exposition répétée

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
MCPA Ethylhexyl Ester	EC50: =0.46mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =0.43mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 3.2 - 4.6mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =3.2mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >0.55mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: =0.29mg/L (48h, Daphnia magna)
Petroleum distillates, hydrotreated light	-	LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.2mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =2.4mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	LC50: =4720mg/L (96h, Den-dronereides heteropoda)

Aucune donnée disponible. Persistance et dégradation

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

inutilisés

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

CANADA: Classification TMD – Route/Rail: UN3082, SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., (MCPA Ester), Classe 9, GE III, Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marquages de danger uniquement pour ce produit et uniquement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

ETATS-UNIS: Classification DOT: < 119 gallons par emballage complet Non réglementé

≥ 119 gallons par emballage complet colis UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (MCPAEster),

9.III Polluant marin

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

KECL

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

16. Autres informations

NFPA

Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers particuliers -

Date de révision 16-juil.-2022

HMIS

Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond

* Valeur limite maximale

Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 16-juil.-2022

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique